

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
en date du VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation : 8 septembre 2010

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, MM. BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LÉBOUCHER Jean-Marie & Mmes BOULARD Christelle, DESLIS Laurence, RAYNAUD Magali & BENOIST Claire
Formant la majorité des membres en exercice

Absents & excusés : néant

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Fabienne RIVOL, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Modification des statuts de la 4C.
- * Décisions Modificatives n°3 : budget communal
- * Affaires périscolaires (CLSH)
- * Affaires et questions diverses

1/ Modification des statuts de la 4C

M. le Maire rappelle les actions d'intérêt communautaire mises en place dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF et la MSA dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse,

Vu les projets de développement d'actions retenus par le conseil communautaire dans le domaine de la petite enfance (Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Lavardin et Séjours),
Considérant la délibération du Conseil de Communauté en date du 6 juillet 2010, dont il donne lecture, décidant de la modification des statuts visant à modifier le paragraphe relatif aux actions dans le domaine de la petite enfance à l'article 2.3- « Compétences facultatives »
Considérant que conformément aux dispositions de l'article 5211.17 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le transfert de compétence proposé,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Accepte de compléter les statuts de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise comme suit :

Ancienne rédaction

« **ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE** »

.Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (0-17 ans révolus) :

-Etude et actions portant sur la coordination d'activités mises en place dans les communes membres en partenariat avec plusieurs structures du territoire.

-Gestion des services suivants avec les partenaires concernés dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse :

* d'une halte garderie itinérante

* d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) Parents/Enfants

* Réflexion et mise en œuvre de modes de garde collectifs de type multi accueil, crèche familiale ou collective, etc.

* d'un accueil de loisirs moins de 6 ans d'intérêt communautaire

Est défini d'intérêt communautaire tout accueil de loisirs géré par le Centre Social du canton de Conlie.

Nouvelle Rédaction

- ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (0-17 ans REVOLUS) :

▪ ETUDE ET ACTIONS PORTANT SUR LA COORDINATION D'ACTIVITES MISES EN PLACE DANS LES COMMUNES MEMBRES EN PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS STRUCTURES DU TERRITOIRE

▪ GESTION DES SERVICES D'INTERET COMMUNAUTAIRES SUIVANTS DANS LE CADRE, NOTAMMENT, D'UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE :

- D'UNE HALTE GARDERIE ITINERANTE

- D'UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.) PARENTS/ENFANTS

- REFLEXION ET MISE EN ŒUVRE DE MODES DE GARDE COLLECTIFS DE TYPE MULTI ACCUEIL, CRECHE FAMILIALE OU COLLECTIVE.

- DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET DES SEJOURS POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

SONT DEFINIS D'INTERET COMMUNAUTAIRE LES SERVICES GERES PAR LE CENTRE SOCIAL DU CANTON DE CONLIE

2/ Décisions Modificatives n°3 : budget communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Acquisition matériel		
- cantine	Art.D2315-41 : 200 €	Art.D2188-16: 200€
- atelier communal	Art.D2315-41 : 1 250 €	Art.D2188-11: 1 250€

3/ Affaires scolaires (CLSH)

Centre de Loisirs sans Hébergement : M. Bourreau, précise que la modification des statuts de la 4C est consécutive à l'organisation du centre de loisirs sans hébergement sur la commune de Lavardin. Ce service concernait entre 30 et 35 enfants chaque jour ; ce projet sera reconduit en 2011 sur une durée de 4 semaines. Pour le budget de ce CLSH, la CAF souhaite connaître l'estimation du coût de mise à disposition des locaux (dortoir, cantine)

Ecole : 70 élèves inscrits sur la commune de Lavardin ; une liste de diverses choses à faire a été remise à MM. Bourreau et Mauboussin ; les travaux seront réalisés selon l'ordre d'urgence.

Même condition pour les crédits de Noël qu'en 2009 : 8 €/élève soit 560 € alloués pour Noël 2010

Cantine : Assemblée Générale le jeudi 7 octobre à 20h30

4/ Affaires diverses

Curage et épandage des boues de la lagune: M. le Maire informe le CM que les travaux se sont déroulés 2 semaines plus tôt que prévu – tout s'est bien déroulé –

D'autre part, ISS environnement est intervenu le 3/9/10 pour un débouchage au niveau du 6 rue Claude Monet ; il semblerait que certaines habitations soient mal raccordées. Un contrôle des différents branchements est envisagé (à voir sur 2011).

Congrès départemental des maires et Adjointes de la Sarthe : M. le Maire et l'ensemble des adjoints assisteront au prochain congrès départemental des Maires et Adjointes qui se déroulera le samedi 2 octobre à 9h au Palais des Congrès du Mans.

Poste d'attaché principal : M. le Maire rappelle que la commune avait donné un avis favorable pour la création d'un poste d'attaché principal ; Mais, compte tenu que la population de Lavardin n'atteint pas 2000 habitants, la commune ne peut pas ouvrir ce poste. M. le Maire propose de réfléchir à une proposition afin que Mme Raynaud ne soit pas bloquée dans l'évolution de sa carrière.

Citéos : l'entreprise Citéos a remis une proposition de contrat d'entretien de l'éclairage public ; celle-ci sera étudiée pour le prochain CM ; d'autre part, il est également proposé d'avoir des illuminations de Noël supplémentaires ; à la majorité des membres présents, le CM propose l'acquisition de nouveaux décors pour un montant maximum de 1000 €.

Bulletin municipal : prochaine parution le 1^{er} octobre. Magali Raynaud prépare actuellement la maquette de la première page ; certains membres de la commission regrettent de ne pas être consultés. M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'un travail en commun.

Rue des Etangs : pendant la durée des travaux, la route sera coupée pendant 2 mois ; il conviendra de prévenir les services des transports scolaires (TIS + Car du SIVOS) ; le début des travaux est programmé semaine 47. les travaux seront interrompus du 17/12/10 au 12/01/11.

Dates à retenir :

Réunion Publique + accueil des nouveaux habitants : Vendredi 15 octobre 2010 à 18h30 à la salle

Prochains CM : les vendredi 29 octobre, 10 décembre 2010 et 14 janvier 2011 à 19h.

M. le Maire informe le CM qu'il a été à nouveau sollicité par les voisins de Mme Roy. Une nouvelle mise en demeure de réaliser les travaux va lui être transmise ; de même qu'au propriétaire des Etangs pour le nettoyage de sa propriété.

Concernant la proposition de M. Delanoue pour acheter le chemin dit de « Beauvais », compte tenu que ce chemin est classé dans la voirie communale, la vente de celui-ci n'est pas possible sauf s'il est déclassé de la voirie ; M. le Maire rappelle que la Dotation Globale de Fonctionnement allouée à la commune tient compte de la longueur de la voirie communale. Le dossier est suspendu.

Congés été 2010 : pendant les congés de M. Péan, M. Busson, adjoint technique de La Chapelle St Fray a effectué 3 fois 3h de remplacement ; les WE (pour la lagune et l'arrosage étaient assurés par des élus). La commune est satisfaite de son remplacement et envisage de faire appel à lui pour les prochains congés d'été de M. Péan. Afin de prévoir et prévenir M. Busson au plus tôt, il sera demandé à M. Péan de fournir ses dates de congé au plus tard – début mars -.

Tour de table des élus :

F. Rivol : le calvaire de « La Chaplainerie » sera restauré la semaine prochaine ; concernant le sapin de Noël ? Proposition d'acquisition d'un sapin Norman , hauteur de 2m pour un montant de 190 €.

JM Leboucher : demande des renseignements complémentaires sur le budget de la cantine qui lui a été remis ; il semblerait qu'il y ait une erreur d'écriture pour le bon calcul du prix du repas.

JC Bourreau : une réunion le vendredi 5 novembre à 16h45 est proposée pour une rencontre avec les jeunes. Seront présents Mme Rivol, MM. Dubois et Bourreau.

C. Benoist : signale quelques problèmes avec les agriculteurs qui exploitent les parcelles le long de l'Allée Toulouse-Lautrec ; ces parcelles sont toujours exploitées les WE. Il est demandé de contacter les agriculteurs concernés ;

L. Deslis : soulève le problème de la propreté de la salle après chaque utilisation par les associations ; une info sera transmise à chaque responsable afin de bien cadrer les obligations de chacun ainsi qu'un affichage dans la salle.

Séance levée à 21h30.